

Procès-Verbal
Séance du Conseil Municipal
du 16 septembre 2022

Secrétaire de séance : Céline Certes et Bernard Simbèlie

Nombre de conseillers présents : 11

Absents excusés : Ø

Approbation du PV du 08/07/2022 à l'unanimité

↳ **Point 1 : Convention Fondation du Patrimoine**

Madame le Maire explique au conseil qu'elle a été contactée par le délégué régional de la Fondation du Patrimoine du Limousin. Cette structure vise à accompagner les propriétaires de bâti ancien dans le financement de projets de restauration et valorisation de leur patrimoine.

Dans l'objectif de valoriser le patrimoine bâti ancien et d'améliorer l'habitat privé, la Fondation du Patrimoine propose une convention afin de participer au financement d'opérations de réhabilitation et de mise en valeur d'édifices situés sur le territoire communal par le versement d'une subvention aux propriétaires concernés. Cette subvention permet également aux bénéficiaires d'obtenir des déductions fiscales.

Projet de convention présenté pour le versement d'une subvention correspondant au financement de 2 % du coût TTC des travaux labélisés, dans la limite de 2 000 € maximum par dossier, pour les propriétaires imposables et ceux faiblement ou non imposables, avec une enveloppe annuelle globale de 5 000 € maximum au financement de ces opérations spécifiques.

Accord à l'unanimité du conseil pour signer cette convention.

↳ **Point 2 : Recensement de la population 2023**

Information du conseil sur le recensement de la population organisé par l'INSEE qui aura lieu sur Ligneyrac en janvier et février 2023.

Madame le Maire assurera la fonction de coordonnateur communal et un agent recenseur doit être recruté ponctuellement par la commune. L'information auprès des administrés doit également être relayée par la municipalité.

↳ **Point 3 : Tableau de suivi des dossiers**

Présentation par Madame le Maire du tableau dématérialisé, réalisé afin de suivre l'avancée des dossiers, à remplir par chacun et à mettre à jour en continu. Possibilité future de connexion et échanges entre conseillers avec le logiciel « Team's ». A tester pour voir la meilleure utilisation. Relire et faire un retour à la mairie fin septembre pour le moment.

↳ **Point 4 : travaux et programmes en cours**

- a. Sinistre Parking (réunions avec les experts le 06/09 à Brive et le 16/09 sur place avec l'Architecte des Bâtiments de France et des représentants techniques du Département) : plusieurs solutions sont à l'étude, en vue de limiter l'infiltration des eaux, sur et sous le parking + problème sur le système d'assainissement de la salle des fêtes et des logements communaux. Il serait à déplacer plus bas pour éviter que le problème se renouvelle, d'où l'idée émise de l'achat d'un terrain en contre bas de la route départementale.

En attente de la finalisation de l'étude des experts sur les propositions retenues, leurs chiffrages et leurs acceptations par les assureurs des différents intervenants, avec la validation des revêtements par les Bâtiments de France.

- b. Travaux gouttières église : Une Demande Préalable pourrait suffire selon l'Architecte des Bâtiments de France, si l'on s'en tient à la partie non protégée par les monuments historiques.
- c. Programme voirie : L'état des voiries communales a été fait et la demande pour les routes communautaires sera faite avant le 7 octobre 2022.

↳ Point 5 : commissions communales

- a. Repas communal : Remerciements de l'Atelier du Cuir pour la commande des porte-clés offerts aux nouveaux habitants et distribution des cadeaux aux absents dimanche.
- b. Aide à la scolarité : pour les 16 à 19 ans, date buttoir le 30 novembre 2022.
- c. Cadeaux aux aînés : réfléchir à une idée de cadeau. Budget d'environ 15€ par personne.
- d. Signes Lapidaires : L'objectif étant de valoriser l'église à l'intérieur et l'extérieur ainsi que l'oratoire avec des photos (prises le 18/09/2022). Réunion le 08/10/2022 à Noailhac où Céline Certes se rendra. Un atelier de travail est prévu en coopération avec les habitants volontaires le 30/10/2022 (info par publipostage)
- e. Petit patrimoine : Chaque conseiller va recenser le petit patrimoine de son quartier avec photo à l'appui à travers un document partagé d'ici la fin de l'année.

↳ Point 6 : réunions extérieurs

- a. Rencontre M-B. Simbélie avec le Trésorier M. Rigaudie le 01/08 à la mairie : pas de difficulté particulière sur les comptes de la commune, constat globalement satisfaisant, avec un compliment à la secrétaire Francine Krupka pour la bonne tenue des comptes
- b. Repas des Sénateurs le 02/09, avec les maires des communes rurales, auquel Nathalie Duranton a participé.
- c. Réunion projet territoire : petites villes de demain le 08/09 – Nathalie DURANTON. Diagnostic réalisé (économique, associatif, culturel, etc) sur le territoire de la communauté de communes du Midi Corrèzien pour définir des actions précises

↳ Questions diverses

- a. Remerciements Famille Simbélie suite au décès de Roger Simbélie. La famille souhaite faire un don à la commune de la somme récoltée à cette occasion.
- b. Information Gendarmerie sur les vols dans les églises des environs.
- c. Informations : congrès des Maires à Paris du 22 au 24/11/22 et Congrès nat^{al} des Maires Ruraux les 30/09 & 01/10
- d. Appli La Corrèze dans ma poche : info.
- e. Article la Vie Corrèzienne : parution en août d'un article "un village un visage" consacré à Ligneyrac.

Séance levée à 23h30

Secrétaires de séance,



Céline CERTES



Marcel Bernard SIMBELIE



Le Maire,



Nathalie DURANTON.